

Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 05 août 2020 portant nomination des membres de la Commission du cinéma instituée par le décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle

A.M. 29-08-2023

M.B. 17-01-2024

La Ministre de la Culture,

Vu le décret du 03 avril 2014 visant à promouvoir une représentation équilibrée des hommes et des femmes dans les organes consultatifs modifié par le décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle ;

Vu le décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle modifié par le décret du 25 juin 2020, les articles 3, 4, 20 et 21 ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 juin 2014 portant exécution du décret du 03 avril 2014 visant à promouvoir une représentation équilibrée des hommes et des femmes dans les organes consultatifs ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 08 mai 2019 portant exécution du décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle ;

Vu l'arrêté ministériel du 05 août 2020 portant nomination des membres de la Commission du cinéma instituée par le décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle ;

Considérant que Mesdames Nathalie DELVOYE et Leenda MAMOSA, ainsi que Monsieur Bernard ROISON ayant été absents à au moins trois réunions au cours de l'année 2023, ils sont démissionnaires d'office en vertu des articles 7, §1^{er}, 5^o du décret et 6 du règlement d'ordre intérieur de la Commission du Cinéma ;

Qu'en raison de ces démissions, les mandats de membres suppléants initialement attribués à Monsieur Philippe MARION et Madame Marika PIEDBOEUF deviennent effectifs ;

Considérant qu'en raison de la démission de Monsieur Thibaut QUYRINEN et de Madame Pamela LEU, les mandats de membres suppléants initialement attribués à Monsieur Nicolas BRUYELLE et Madame Katia ROSSINI deviennent effectifs ;

Considérant les démissions de Mme Christine PIREAUX et de MM. Michael AVVENIA, Cyril BIBAS et Stéphane COLLIGNON ;

Considérant l'obligation pour les membres effectifs et suppléants d'être désormais du même sexe qui nécessite de réaffecter, partout où c'est possible, certains suppléants à d'autres membres effectifs présentant le même profil,

Arrête :

Article 1^{er}. - L'article 1^{er} de l'arrêté ministériel du 05 août 2020 portant nomination des membres de la Commission du cinéma instituée par le décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle est remplacé par :

« Sont nommés membres de la Commission du cinéma pour une durée de cinq ans :

	Effectifs	Suppléants
1° en qualité d'experts en production et diffusion cinématographique et audiovisuelle, en particulier dans l'exercice de la profession d'auteur ou de comédien		
	D'ADESKY Jonas BERGMAN Marta DEMUYNCK Arnaud DECARPENTRIES Bulle DIAZ César KRAJNOVIC Jasna LAFOSSE Joachim LECLÈRE Kadija LEGUÈBE Charles MALANDRIN Guillaume MARRE Emmanuel NOËLS Delphine PAULICEVICH Anne PERELMUTER Vivianne SCHOUKENS Sophie SHANK John SIROT Ann TILQUIN Boris UGEUX Jean-Benoît	ANDRIEN Jean-Jacques CRATZBORN Véronique BIER Michael DOIGNON Géraldine DE VOGHEL Gilles DOYEN Martine LAMBERT David LÉVY-MORELLE Anne VAN de VORST Guérin MUNOZ GOMEZ Pablos PIROT François REUMONT Margot RICHARD Salomé MC NEESE Bérangère VAN ELMBT Amélie RIDOLFI Achille WANDEL Laura VAN ZUYLEN Thomas YOON Sung A
2° en qualité d'experts en production et diffusion cinématographique et audiovisuelle, en particulier dans l'exercice de la profession de producteurs d'œuvres audiovisuelles et en matière d'ateliers d'accueil, de production audiovisuelle et d'écoles		
	BARBE Martine BOURNONVILLE Valérie COMMENGE Eve BOUZID Amel ESPARBES Julie FRÈRES Julie GONZALÈS Jesus LEMAIRE Alice LHOEST Stéphane LIBERT Gwennaëlle MAHY Christelle ROELANTS Stephan SCHELENZ Sebastian SPRIMONT Géraldine IFFLAND STETTNER Anton TAVIER Vincent TELLIN Jérôme TOMSON Delphine	BORGEAUD David / TRUC Isabelle VOLKENNER Marie-Sophie ARCACHE Christopher CHAPELLE Virginie DOPCHIE Thibaut GARBAR Elisa GHIZZARDI Sergio HOUBEN Caroline LEMAL Geneviève MELEBECK Julien MARTIN Bastien CHANIAL Gilles TERLINCHAMP Vincent ROLAND Benoît / WIKLER Sarah

	TOUSSAINT Philippe	ZALCKMAN Gregory
3° en qualité d'experts en diffusion cinématographique et audiovisuelle, en particulier dans l'exercice de la profession de distributeur d'œuvre audiovisuelle, d'exploitant de salles de cinéma, de vendeur d'œuvres audiovisuelles ou d'organisateur de festivals		
	BEYENS Karin BOZZO Freddy GILSON Nicolas HABRAN Daniel LÉONET Clara BRUYELLE Nicolas ROSSINI Katia TINCA Livia VERKAEREN Thomas	BATTISTONI Claire / FESTRÉ Marina GONDRE Martin LEMAIRE Catherine / / VIDANOVSKI Daniella WINBERG Jean-Pierre
4° en qualité d'experts en production et diffusion cinématographique et audiovisuelle, en particulier dans les métiers techniques de l'audiovisuel		
	BOUCART Nicolas CAPELLE Louis-Philippe GOURMEL Virginie KEYEUX Damien PIEDBOEUF Marika SURDEJ Virginie VANDENDRIESCHE Philippe ZIMMERLIN Carine	BOUCQUEY Renaud GALLEGÓ Florian / PIETTE Vincent / SAERENS Nastasja TOULEMONDE Mathieu TAMBOUR Caroline
5° en qualité d'experts en matières culturelles exerçant notamment une activité de journaliste dans la presse cinématographique ou culturelle ou d'enseignant ou d'écrivain, d'acteur ou d'auteur de théâtre ou œuvrant dans le monde littéraire		
	BURESI Catherine CLINCKAERT Olivier DE LAMALLE Patrick DOMENACH Elise ENGELÉN Aurore LÉONET Rudy LEVIE Joëlle MASTOROU Elli MARION Philippe /	DANDOY Jeanne CARLIER Abel GRINNAERT Olivier DURET Juliette / HAMERS Jeremy / RITTER Jennifer / /

Article 2. - Le présent arrêté prend effet à la date du 31 juillet 2023.

Bruxelles, le 29 août 2023.

La Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des Femmes,

Bénédicte LINARD